

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11625**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Domaine Sciences, Technologies et Santé, Mention Chimie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Strasbourg, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

116 Chimie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Utiliser les principales techniques de synthèse, de purification et d'analyse qualitative et quantitative des composés organiques
- Utiliser les principales techniques de spectroscopie (IR, UV, visible, RMN...)
- Produire la caractérisation physico - chimique de substances : complexométrie, gravimétrie, dosage redox, analyse thermique et électrochimie, ...
- Mettre en oeuvre une démarche expérimentale : utiliser les appareils et les techniques de mesure les plus courants ; identifier les sources d'erreur ; analyser des données expérimentales et envisager leur modélisation ; valider un modèle par comparaison de ses prévisions aux résultats expérimentaux ; apprécier les limites de validité d'un modèle ; résoudre par approximations successives un problème complexe.
- Respecter l'éthique scientifique
- Connaître et respecter les réglementations
- Utiliser des logiciels d'acquisition et d'analyse de données (I)
- Utiliser des outils mathématiques et statistiques (I)
- Utiliser un langage de programmation (I)
- Explorer un sujet de recherche et ses limites.
- Rechercher et analyser la documentation relative au sujet étudié.
- Concevoir et adapter le matériel aux travaux de recherche.
- Interpréter les résultats des expériences (analyses, essais, tests).
- Rechercher une explication théorique des faits expérimentaux.
- Poursuivre ses investigations sur les champs d'application de l'étude.
- Maîtriser une langue étrangère, notamment l'anglais.

Compétences transversales

- S'adapter à un formalisme abstrait.
- Suivre des processus méthodologiques rigoureux.
- Intégrer des informations de sources diverses.
- Analyser et synthétiser des informations scientifiques et techniques.
- Respecter la confidentialité des informations traitées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

santé, laboratoires

technicien de laboratoire

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1503 : Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification : L'accès à cette formation se fait à partir d'un baccalauréat scientifique (S) éventuellement un baccalauréat technologique correspondant au domaine de la chimie.

La première année, semestre S1 et S2 est largement pluridisciplinaire permettant une éventuelle réorientation des étudiants. Ainsi en S1 la chimie n'intervient que pour 1/5 des crédits, mais déjà pour près de 40% en S2. Les enseignements fondamentaux de la chimie s'étendent sur les 6 semestres. En S5 et surtout en S6 il est proposé deux parcours : chimie ou chimie-physique avec un tronc commun important entre ces deux parcours.

La liste des UE et leurs contenus sont disponible sur le site de la Faculté : <http://www-chimie.u-strasbg.fr/spip.php?rubrique 2/>

Contrôle des connaissances : Il comprend des épreuves écrites et orales, de l'examen final et du contrôle continu. Les étudiants sont informés en début de semestre des détails de ce contrôle. Il existe des règles globales pour l'Université et des applications particulières de ces règles pour la Faculté.

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury du diplôme
En contrat d'apprentissage	X		Jury du diplôme
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**